

DISCIPLINE : HISTOIRE	NIVEAU : 1ere	DUREE : 03 HEURES
-----------------------	---------------	-------------------

THEME 3 : L'ADMINISTRATION ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE IVOIRIEN

Leçon 1 : L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA CÔTE D'IVOIRE

HABILETES	CONTENUS
Définir	Les entités administratives en Côte d'Ivoire
Décrire	L'organisation administrative de la Côte d'Ivoire
Expliquer	La politique de déconcentration
	La politique de décentralisation
Analyser	Les avantages et les inconvénients de la politique de déconcentration et décentralisation
Apprécier	Le rôle de l'impôt dans la mise en œuvre de l'organisation administrative
Exploiter	Des documents relatifs à l'organisation administrative de la Côte d'Ivoire

SITUATION : Lors d'une discussion, certains de tes camarades de classe soutiennent que la politique de déconcentration administrative en Côte d'Ivoire a montré son efficacité et a été d'un apport important dans le développement économique et social du pays. D'autres par contre pensent qu'elle a montré ses limites et qu'il faut évoluer vers une véritable décentralisation pour plus d'efficacité.

Vous décidez alors de faire des recherches pour connaître l'organisation administrative en Côte d'Ivoire, pour comprendre et apprécier son fonctionnement.

SUPPORTS DIDACTIQUES	BIBLIOGRAPHIE
TEXTES	_ Ministère de l'intérieur et de la sécurité de Côte-d'Ivoire, « Ordonnance N°2011-262 du 28 septembre 2011 portant orientation de l'organisation générale de l'administration territoriale

	de l'Etat » in <u>Organisation territoriale décentralisée : textes législatifs et réglementaires</u> , 2013, pp 6-16 (adapté).
--	--

	<u>_Ministère de l'intérieur et de la sécurité de Côte-d'Ivoire, « Loi n° 2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales» in Organisation territoriale décentralisée : textes législatifs et réglementaires</u> , 2013, pp 19-20 (adapté).
--	--

	<u>_Michel Koffi Aboua, « Interview avec Hamed Bakayoko » in Fraternité Matin du Mercredi 05 Octobre 2011, pp. 2-3 (adapté).</u>
--	--

INTRODUCTION

I- LES PARTICULARITES DE LA REGION ADMINISTRATIVE EN COTE D'IVOIRE

1-la région déconcentrée et la région décentralisée

2-les critères de création de la région administrative

II-LE DYNAMISME DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1-De la politique de déconcentration à la politique de décentralisation

2-le rôle de l'impôt dans l'administration du territoire

CONCLUSION

MD	SP	AP	AE	TRACE
PRESEN TATION	Prérequis	<i>Au sein de notre établissement, nous avons un bâtiment dans lequel se trouvent les bureaux du principal, du censeur, le secrétariat, la comptabilité, la salle des profs...Que représente ce bâtiment ?</i> <i>Le premier responsable de cette administration, c'est le Mr. le principal. Pour le rencontrer, il faut nécessairement passer par son secrétariat...Comment peut-on appeler ce fait ?</i> <i>Notre établissement comporte, donc, une organisation administrative. Mieux, la Côte-d'Ivoire comporte une organisation administrative que nous étudierons, aujourd'hui, dans cette leçon intitulée «l'organisation administrative de la Côte d'Ivoire ». Elle est la première leçon du thème ayant pour titre « l'administration et l'aménagement du territoire ivoirien ».</i>	L'administration. <i>(Exactement)</i> Une organisation. <i>(Exactement)</i>	THEME 2 LEÇON 1:

SITUAT		➤ Lisez la situation ➤ Identifiez les taches que nous devons executer au cours de cette lecon	➤ Lecture ➤ Les différentes tâches à effectuer sont : «connaître l'organisation administrative en Côte d'Ivoire, pour comprendre et apprécier son fonctionnement ».	
---------------	--	--	--	--

MD	SP	AP	AE	TRACE DE LECON
		➤ <i>Selon vos connaissances, quels sont les deux formes d'organisation administrative à travers lesquelles s'effectue l'administration du territoire ivoirien ?</i> <i>Ajouts : L'administration du territoire ivoirien est assurée dans le cadre des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales.</i> ➤ <i>Et donnez une définition de la région administrative en</i>	➤ L'administration du territoire ivoirien s'effectue à travers la déconcentration et la décentralisation. <i>(Très bien)</i> ➤ La région administrative est un espace où s'applique	INTRODUCTION L'administration du territoire ivoirien s'effectue à travers la déconcentration et la décentralisation. La région administrative est un espace où s'applique une organisation administrative. La problématique qui peut être donnée est : « Quelles sont les particularités de la région administrative dans l'organisation administrative ? »

		<i>vous appuyant sur vos connaissances.</i> <i>Ajouts : Et depuis quelques années, la région administrative en Côte-d'Ivoire est soumise aux principes de la déconcentration et de la décentralisation.</i> ➤ <i>En vous basant sur le titre de la leçon, donnez une problématique à l'introduction.</i>	une organisation administrative. <i>(Très bien)</i> ➤ La problématique qui peut-être donnée est : « Quelles sont les particularités de la région	
		<i>Revenons à la situation d'apprentissage et rappelez la première tâche que nous devons résoudre au cours de cette leçon.</i> <i>En vous appuyant sur la problématique et la première tâche à effectuer, donnez un titre à la première grande partie.</i> <i>Pour résoudre cette tâche, nous nous servirons d'un support.</i> <i>Distribution ; Numérotation ; Correction des coquilles ; Lecture ;</i>	La première tâche est «connaître l'organisation administrative en Côte d'Ivoire». <i>(Exactement)</i> Les particularités de la région administrative en Côte d'Ivoire». <i>(Exactement)</i>	<i>I- LES PARTICULARITES DE LA REGION ADMINISTRATIVE EN COTE D'IVOIRE</i>

		Explication des mots difficiles ; Exploitation du document.		
		•Exploitation du document ➤ Donnez la nature du document. ➤ Quelle est l'idée générale de ce texte ? ➤ Dans le cadre de la déconcentration, donnez une définition de la région en vous appuyant sur les articles 2 et 11. ➤ Comment devient-on préfet de Région ? <u>Ajouts</u> : Ledit décret est signé par le Président de la République, sur proposition du ministre de l'intérieur, en présence des autres membres du gouvernement.	➤ Un texte de loi. (Exactement) ➤ L'administration territoriale à travers la région déconcentrée et décentralisée. (Exactement) ➤ Dans la déconcentration, la région est une circonscription administrative (division administrative d'un pays) placée sous l'autorité du préfet de région. (Très bien) ➤ Le Préfet de Région est nommé par décret pris en	1-la région déconcentrée et la région décentralisée Dans la déconcentration, la région est une circonscription administrative (division administrative d'un pays) placée sous l'autorité du préfet de région. Le Préfet de Région est nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Le Préfet de Région représente le pouvoir exécutif dans sa circonscription. Il est le délégué du Gouvernement et le représentant direct de chacun des Ministres.

		➤ <i>Quel type de pouvoir le Préfet de région représente-t-il dans sa circonscription ?</i> ➤ <i>Enumérez les attributions du Préfet de région, selon le texte.</i>	Conseil des Ministres. <i>(Très bien)</i> ➤ Il est le délégué du Gouvernement et le représentant direct de chacun des Ministres. <i>(Très bien)</i>	
		<i>Ajouts : En tant que représentant de tous les ministres du gouvernement, le Préfet de région a donc la compétence pour intervenir dans tous les domaines des services publics dans la région (ex : l'économie, la santé, l'éducation...).</i> <i>Il est chargé d'une mission générale de développement et d'administration de la Région. En ce sens, il dirige, programme, anime, coordonne et contrôle les activités des Préfets des Départements et d'une manière générale, de l'ensemble des services administratifs civils de l'Etat intervenant dans la région</i>		
		➤ <i>Dans le cadre de la décentralisation, donnez une définition de la région, en vous appuyant sur les articles 36, 38, et 42.</i> ➤ <i>Quels sont les organes de gestion d'une région décentralisée ?</i>	➤ Dans la décentralisation, la région est une collectivité territoriale librement administrée. <i>(Très bien)</i> ➤ Les organes de la Région sont : le Conseil Régional ; le Bureau du Conseil Régional ; le Président du Conseil Régional ; le Comité	Dans la décentralisation, la région est une collectivité territoriale librement administrée. Les organes de la Région sont : le Conseil Régional ; le Bureau du Conseil Régional ; le Président du Conseil Régional ;

			Economique et Social Régional. (Très bien)	le Comité Economique et Social Régional.
		<i>Ajouts : Le Conseil Régional est un organe délibérant ; le Président du Conseil Régional et le Bureau du Conseil Régional sont des organes exécutifs ; le Comité Economique et Social Régional est un organe consultatif.</i>		
		➤ <i>Comment devient-on président d'un conseil régional, ou alors membre d'un conseil régional ?</i> ➤ <i>En somme, proposez une définition de la région administrative.</i>	➤ On devient membre d'un conseil régional par élection des populations locales. (Très bien) ➤ La région administrative est donc un espace où s'applique une double organisation administrative (déconcentrée et décentralisée). (Très bien)	On devient membre d'un conseil régional par élection des populations locales. La région administrative est donc un espace où s'applique une double organisation administrative (déconcentrée et décentralisée).
		<i>Ajouts : La région est actuellement la plus grande circonscription administrative, la plus grande collectivité territoriale. Toutefois, la région déconcentrée fonctionne dans le cadre d'une organisation hiérarchisée, tandis que la région décentralisée fonctionne dans le cadre d'une organisation non hiérarchisée dans laquelle les collectivités territoriales sont librement administrées par des élus locaux.</i>		
	DOC 2 TEXTE	➤ <i>Pour le petit de cette grande partie, nous nous servons d'un autre support.</i> <i>Distribution ; Numérotation ; Correction des coquilles ; Lecture ;</i>		<i>2-les critères de création de la région administrative</i>

		Explication des mots difficiles ; Exploitation du document. •Exploitation du document ➤ Quelle est l'idée générale de ce texte ? ➤ De quoi traite l'article 8 ?	➤ Des dispositions propres aux collectivités territoriales. (Exactement) ➤ Des critères de création des collectivités territoriales. (Exactement)	
		A partir du texte, indiquez les critères de création d'une région administrative. La création d'une région administrative s'appuie sur des critères : -le poids démographique. (Ajouts : Le poids démographique doit être d'au moins 100.000 habitants selon les statistiques des derniers recensements) ; -le niveau d'infrastructure et d'équipement. (Ajouts : Cela s'explique à travers les routes bitumées, les hôpitaux généraux, l'adduction à l'eau potable et à l'électricité, les établissements scolaires tels les lycées et collèges) ; -l'existence réelle d'une cohésion sociale. (Ajouts : Cela s'explique à travers une certaine homogénéité entre différentes aires culturelles, autrement dit, une unicité des traits de civilisation des peuples qui vivent dans une région donnée) ; -le potentiel économique et financier. (Ajouts : Cela s'explique à travers les ressources, les atouts naturels, humains et autres, dont dispose la région tels l'attrait touristique, l'ampleur des affaires avec l'existence de commerces, des banques) ;		

		-l'étendue et le nombre de localités. (<i>Ajouts : L'existence d'au moins 2 départements). (Très bien)</i>)
		<i>Renforcement : Ces critères sont énoncés dans le cadre de la décentralisation à travers la Loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales. soutenus par un autre Décret du 02 mai 2013 portant érection de trente et une (31) régions, circonscriptions administratives, en collectivités territoriales régionales.</i>

EXERCICE D'APPLICATION 1 : Mets une croix dans la case qui convient :

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	L'administration du territoire ivoirien s'effectue à travers la déconcentration et la décentralisation.		
2	Dans la déconcentration, la région est une collectivité territoriale placée sous l'autorité du préfet de région.		
3	Dans la décentralisation, la région est une circonscription administrative librement administrée.		
4	Le poids démographique n'est pas un critère de création d'une région.		

		<u>RAPPEL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :</u> <i>Rappelez le titre de la leçon en cours et du titre du I.</i> <i>Rappelez les deux principes qui régissent l'organisation administrative en Côte-d'Ivoire.</i> Ces principes sont la déconcentration et la décentralisation.
--	--	--

DOC 3 TEXTE		Revenons à la situation d'apprentissage et rappelez la deuxième tâche. La deuxième tâche est «comprendre et apprécier de l'organisation administrative ». (Exactement) « Comprendre et apprécier l'organisation administrative » permet de mettre en exergue son dynamisme Pour résoudre la deuxième tâche, nous nous servons d'un nouveau support. Distribution ; Numérotation ; Correction des coquilles ; Lecture ; Présentation de l'auteur ; Explication des mots difficiles ; Exploitation du document. •Présentation de l'auteur : •Explication des mots difficiles Autonome : qui s'administre de façon indépendante et libre. Mandant : Personne qui donne à une personne, appelé mandataire, le pouvoir de faire des actes juridique à sa place et en son nom. Suprarégionale : qui se situe au-delà de la région.		II-LE DYNAMISME DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE
		•Exploitation du texte ➤ Donnez l'idée générale du texte.	➤ Les politiques de la déconcentration et de la décentralisation ou de la déconcentration à la décentralisation. (Exactement)	1-De la politique de déconcentration à la politique de décentralisation L'objectif principal de l'administration du territoire

		➤ <i>En vous appuyant sur vos connaissances, donnez le but principal de l'administration du territoire.</i>	➤ L'objectif principal de l'administration du territoire est de favoriser le développement de l'espace ivoirien, et cela à travers un développement de tous les espaces régionaux. <i>(Très bien)</i>	est de favoriser le développement de l'espace ivoirien, et cela à travers un développement de tous les espaces régionaux.
		<i>Ajouts : Cette administration territoriale tire ses origines de la déconcentration administrative depuis l'époque coloniale. La politique de décentralisation a véritablement démarré en 1978 avec la loi N°78-07 du 09 janvier 1978 portant création de 26 communes de pleins exercices et s'est accentué de 1980 à 1985 avec l'augmentation des communes de pleins exercices à environ 135.</i> <i>Cette réforme avait pour objectif d'impliquer les populations locales au développement de leur propre territoire. L'avènement de la politique de décentralisation a marqué ainsi l'apparition de plusieurs acteurs du développement territorial, puisque l'Etat n'étant plus le seul à ce titre.</i> <i>Progressivement, la décentralisation s'est élargie, aux régions, puis aux districts autonomes qui sont des collectivités territoriales de types particuliers présentées à travers la Loi N°2014-451 du 05 Août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale</i>		
		➤ <i>A partir du texte, donnez le nombre de districts autonomes qui existent et citez-les.</i>	➤ Il existe 02 districts autonomes. Ceux d'Abidjan et Yamoussoukro. <i>(Très bien)</i>	En Côte d'Ivoire compte il existe 02 districts autonomes, ceux d'Abidjan et Yamoussoukro, 31 régions et 197 communes.

		➤ Donnez le nombre de régions. Combien de communes dénombre-t-on ? ➤ Dégagez alors, à partir du premier paragraphe, ce que la décentralisation apporte de nouveau dans l'organisation administrative. ➤ Identifiez dans le texte, en quelques points, les caractéristiques des collectivités territoriales dans l'administration du territoire.	➤ Il existe 31 régions (Ajouts : Décret du 02 mai 2013 portant érection de trente et une (31) régions, circonscriptions administratives, en collectivités territoriales régionales). (Très bien) 197 communes. (Très bien) ➤ La décentralisation favorise la contribution des populations à la gestion de leur espace, de leurs affaires locales. (Très bien) ➤ Les collectivités territoriales présentent certaines caractéristiques : -l'autonomie financière ; -la liberté gestion effectuée par des élus locaux ;	La décentralisation favorise la contribution des populations à la gestion de leur espace, de leurs affaires locales. Les collectivités territoriales présentent certaines caractéristiques : -l'autonomie financière ; -la liberté gestion effectuée par des élus locaux ; -des missions de développement local ; -l'autonomie ; -le soutien de l'Etat à travers les subventions. L'Etat s'appuie sur l'impôt.
--	--	---	---	---

		<i>Ajouts : Certes, l'Etat délègue des pouvoirs aux collectivités territoriales. Toutefois, l'État continue à garder la main avec les préfets, les sous-préfets et même des chefs de village.</i> <i>Mais pour alimenter l'administration territoriale, en vous appuyant sur vos connaissances, indiquez la principale source de financement dont dispose l'Etat.</i> ➤ <i>Mais pour alimenter l'administration territoriale, en vous appuyant sur vos connaissances, indiquez la principale source de financement dont dispose l'Etat.</i>	-des missions de développement local ; -l'autonomie ; -le soutien de l'Etat à travers les subventions. <i>(Très bien)</i> ➤ L'Etat s'appuie sur l'impôt. <i>(Exactement)</i>	
--	--	---	--	--

		➤ Définissez l'impôt en vous basant sur vos connaissances. ➤ Donnez l'utilité de l'impôt dans l'administration du territoire en générale.	➤ L'impôt est une somme d'argent versé par chaque citoyen à l'Etat. L'impôt est l'ensemble des prélèvements (IGR, TVA, patente, vignette...) que l'État opère sur les ressources des particuliers afin de subvenir aux charges publiques. (Très bien) ➤ L'impôt : -aide l'Etat à atteindre ses objectifs en la matière ; -permet le financement des grands projets de développement (la construction de routes, écoles, hôpitaux ; l'accès à l'eau potable et à l'électricité...) ; -permet d'assurer le fonctionnement des services publics (payer les salaires des agents administratifs, régler les diverses dépenses pour la	2-le rôle de l'impôt dans l'administration du territoire L'impôt est une somme d'argent versé par chaque citoyen à l'Etat. L'impôt est l'ensemble des prélèvements (IGR, TVA, patente, vignette...) que l'État opère sur les ressources des particuliers afin de subvenir aux charges publiques. L'impôt : -aide l'Etat à atteindre ses objectifs en la matière ; -permet le financement des grands projets de développement (la construction de routes, écoles, hôpitaux ; l'accès à l'eau potable et à l'électricité...) ; -permet d'assurer le fonctionnement des services publics (payer les salaires des agents administratifs, régler
--	--	---	---	---

			continuité du service...). (Très bien)	les diverses dépenses pour la continuité du service...).
--	--	--	---	--

EXERCICE D'APPLICATION 2 : Remplacez les pointillés par les mots ou expressions suivants :

Collectivités autonomes / pouvoir central / 1978 / développement territorial / présidents des conseils / administration / décentralisation / déconcentration / communes / populations locales / coloniale /

La déconcentration et la décentralisation sont les deux principes qui gouvernent l'..... du territoire en Côte d'Ivoire. Concernant la....., elle est le transfert de compétence duà des personnalités qui sont désignées par l'État. Quant à la décentralisation, elle est un transfert de compétence à desqui sont dotées de l'autonomie financière où l'on retrouve les maires, lesqui sont des élus.

L'administration territoriale tire ses origines de la déconcentration administrative depuis l'époque La politique dea véritablement démarré en..... avec la création de 26de pleins exercices et s'est accentué de 1980 à 1985 avec l'augmentation des communes de pleins exercices à environ 135.

Cette réforme avait pour objectif d'impliquer les.....au développement de leur propre territoire. L'avènement de la politique de décentralisation a marqué ainsi l'apparition de plusieurs acteurs du....., puisque l'Etat n'étant plus le seul à ce titre.

		➤ Rappelez la définition de la région administrative. ➤ Rappelez les deux principes qui gouvernent	➤ La région administrative est une espace soumis aux principes de la déconcentration et de la décentralisation. (Très bien)	CONCLUSION La région administrative est une espace soumis aux principes de la déconcentration et de la décentralisation qui sont les
--	--	--	---	---

		<i>l'administration du territoire.</i> ➤ <i>Pourquoi l'Etat accorde-t-il une importance particulière à la décentralisation selon vous ?</i>	➤ La déconcentration et la décentralisation. <i>(Très bien)</i> ➤ L'Etat accorde une importance particulière à la décentralisation parce qu'elle permet d'impliquer les populations locales au développement de leur propre territoire. <i>(Très bien)</i>	deux principes qui gouvernent l'administration du territoire. L'Etat accorde une importance particulière à la décentralisation parce qu'elle permet d'impliquer les populations locales au développement de leur propre territoire
--	--	---	--	--

ACTIVITÉ D'INTÉGRATION

DOCUMENT 1

Article 1 : L'Administration Territoriale de l'Etat est structurée selon les principes de la déconcentration et de la décentralisation (...).

Article 2 : L'Administration Territoriale déconcentrée est assurée dans le cadre de circonscriptions administratives hiérarchisées que sont : (...) ; les Régions ; les Départements ; les Sous-préfectures ; les Villages. (...).

Article 11 : La Région est administrée par un Préfet de Région nommé par décret pris en Conseil des Ministres (...).

Article 12 : Le Préfet de Région représente le pouvoir exécutif dans sa circonscription. Il est, à ce titre, le délégué du Gouvernement et le représentant direct de chacun des Ministres.

Article 13 : Le Préfet de Région est chargé d'une mission générale de développement et d'administration de la Région (...). Il dirige, programme, anime, coordonne et contrôle les activités des Préfets des Départements (...) et, d'une manière générale, de l'ensemble des services administratifs civils de l'Etat intervenant dans la Région (...).

Article 36 : L'administration décentralisée est assurée dans le cadre de collectivités territoriales (...).

Article 38 : Les collectivités territoriales sont librement administrées (...).

Article 42 : La région est une collectivité territoriale (...). Il n'existe pas de rapports hiérarchiques ou de tutelle entre les organes de la Région et ceux des autres collectivités territoriales.

Article 43 : La Région dispose des organes suivants : le Conseil Régional ; le Président du Conseil Régional ; le Bureau du Conseil Régional ; le Comité Economique et Social Régional.

Source : Ministère de l'intérieur et de la sécurité de Côte-d'Ivoire, « Ordonnance N°2011-262 du 28 septembre 2011 portant orientation de l'organisation générale de l'administration territoriale de l'Etat » in Organisation territoriale décentralisée : textes législatifs et réglementaires, 2013, pp 6-16 (adapté).

DOCUMENT 2

Article 1 : L'organisation des collectivités territoriales est régie par les dispositions de la présente loi.

Article 2 : Les collectivités territoriales sont dotées, chacune, de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Article 3 : La création et l'organisation des collectivités territoriales ne doivent porter atteinte ni à l'unité de la nation, ni à la laïcité de l'Etat, ni à l'intégrité du territoire.

Article 4 : Les collectivités territoriales sont créées (...) par décret pris en Conseil des Ministres. Ce décret en indique la dénomination et en détermine le chef-lieu et les limites territoriales (...).

Article 8 : Les collectivités territoriales sont créées en considération des critères suivants :

- 1- le poids démographique ;
- 2- le niveau d'infrastructure et d'équipement ;
- 3- l'existence réelle d'une cohésion sociale
- 4- le potentiel économique et financier ;
- 5- l'étendue et le nombre de localités devant composer l'entité décentralisée à créer.

Source : Ministère de l'intérieur et de la sécurité de Côte-d'Ivoire, « Loi n° 2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales » in Organisation territoriale décentralisée : textes législatifs et réglementaires, 2013, pp 19-20 (adapté).

DOCUMENT 3

Il y a deux principes qui gouvernent l'administration du territoire ; ce sont : la déconcentration et la décentralisation. Comme vous le savez, la déconcentration, c'est le transfert de compétence du pouvoir central (...) à des personnalités qui sont désignées par l'État (...). Et il y a la décentralisation qui est un transfert de compétence à des collectivités autonomes qui sont dotées de l'autonomie financière où l'on retrouve les maires, les présidents des conseils qui sont des élus. C'est donc la contribution des populations à la gestion de leur espace et l'État leur délègue des pouvoirs dans des domaines. Il y a des pays qui pratiquent ces deux grands principes, il y en a qui n'en font qu'un. Pour certaines matières, l'État continue à garder la main avec les préfets, les sous-préfets (...) qui sont nommés (...) ; et pour d'autres matières, on a expérimenté la gestion par la population elle-même par des élections où elle désigne des mandants.

Aujourd'hui, ce qui va changer, c'est que nous allons avoir une décentralisation à deux échelles : au niveau de la commune et de la région, le président de la république est allé plus loin. Au-delà de ces deux paliers, il crée un qui est au-dessus qui est le district, un espace supra régional qui dépasse

les frontières de la région mais qui sont des ensembles viables du fait qu'ils sont un pôle de développement économique (...). Vous avez(...) 02 districts autonomes pour gérer et traiter la spécificité d'Abidjan, capitale économique et Yamoussoukro, capitale politique et administrative (...).

Source : Michel Koffi Aboua, « Interview avec Hamed Bakayoko » in Fraternité Matin du Mercredi 05 Octobre 2011, pp. 2-3 (adapté).